

Société SAIRP COMPOSITES
26 rue des Frères Lumière
45800 SAINT JEAN DE BRAYE
087 081 238 RCS ORLEANS

Conformément à l'article 221-1-2 du Règlement Général de l'AMF, le montant des honoraires versé aux Commissaires aux comptes en 2005 s'élève :

- Société ORCOM SCC : 12 602 € HT
- SA SAFREC : 19 256 € HT